

RENSEIGNEMENTS COMPTABLES 2024/2025

DOCUMENT A RETOURNER A LA COMPTABILITE

N° COMPTE FAMILLE : 411.....

Si vous avez déjà des enfants présent dans le groupe

NOM de la FAMILLE :

Prénom :

Prénom :

Prénom :

N'OUBLIEZ PAS DE PRECISER L'IMPLANTATION DE VOS ENFANTS :

BIENFAISANCE - MONCEAU - TOCQUEVILLE - COLLEGE -LYCEE - CLASSES PREPARATOIRES - FENELON SUP

MODE DE REGLEMENT

Prélèvement

☐

Merci de joindre le mandat SEPA ainsi que le RIB

CB

☐

En CB sur le site Ecole directe

ASSURANCE PREVOYANCE

Assurance Prévoyance

Désire cotiser

☐

montant selon niveau (cf regt financier)

Ne désire pas cotiser

☐

APEL

Désire cotiser

20 €

☐

Ne désire pas cotiser

☐

CAISSE de SOLIDARITE : par période

Désire cotiser

46 €

☐

92 €

☐

61 €

☐

Autre montant

merci de préciser la somme

☐

Ne désire pas cotiser

☐

REDUCTION FAMILLE NOMBREUSE :

(pour les familles ayant au moins 3 enfants à FENELON)

Désire en bénéficier

☐

Ne désire pas en bénéficier

☐

POUR TOUTE EXPLICATION CONCERNANT CES RUBRIQUES, SE REFERER AU REGLEMENT FINANCIER JOINT. FEUILLET A RETOURNER AU SERVICE COMPTABILITE DES RECEPTION. SANS RETOUR, LES RUBRIQUES CAISSE DE SOLIDARITE ET ASSURANCES SERONT FACTUREES D'OFFICE.

LE FAIT D'AVOIR INSCRIT VOTRE ENFANT DANS NOTRE GROUPE SCOLAIRE IMPLIQUE L'ACCEPTATION DES AVIS ET REGLEMENTS DE L'ETABLISSEMENTS.

Madame, Monsieur..... après avoir pris connaissance du règlement financier ci-joint, déclare (nt) l'accepter.

PARIS, le
SIGNATURES